

URBANISME AVIS DE DELIVRANCE D'UN PERMIS

GIT Immo srl, dont les bureaux se trouvent à 5140 Sombreffe, rue de la Basse Sambre 14 boîte 3, fait savoir que le Collège Communal de ONHAYE lui a octroyé en date du 25.04.2024, un permis d'urbanisme pour un bien sis à Onhaye, Abbaye 10, et présentant les caractéristiques suivantes :

Régularisation d'un abri de jardin et d'un pool house,
remplacement d'une terrasse couverte par une
véranda

Le permis sollicitant la transformation d'une maison
d'habitation unifamiliale en un gîte de 10 personnes
est REFUSE

Avant l'ouverture du chantier et pendant toute la durée de ce dernier, le permis et le dossier annexé ou une copie de ces documents certifiée conforme se trouve en permanence à la disposition des agents désignés à l'article D.VII.3 du Code du Développement Territorial (CoDT), à l'endroit où les travaux sont exécutés et les actes accomplis.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'administration communale, dans le cadre des dispositions contenues dans le livre Ier du Code de l'Environnement relatives à l'accès à l'information concernant l'environnement.

Onhaye, le 13 mai 2024

Le Directeur Général


Luc GREGOIRE

Par le Collège,



Le Député-Bourgmestre


Christophe BASTIN